

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Délibération n° D 2024-09-06 / 02

Date de la séance : 6 septembre 2024

Date de la convocation : 28/08/2024

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024



Auteur = ID : 038-213800154-20240906-D20240906_02-DE

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Contre : 0 Pour : 18 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

L'an deux mille vingt-quatre, le six septembre, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Présents : SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, DURAND Grégory, LAMOURY Michelle, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, GREA Pascale, GALLIFET Bernard, GUILLAUD Baptiste, LECOMTE LEMOINE Brigitte, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

Absents avec pouvoir : JACQUENOT Stéphane donne pouvoir à CHAUVIN Pascal
CROUZET Rémi donne pouvoir à LAMOURY Michelle
GAUTIER Alexandra donne pouvoir à ROUSSILLON Julien
PIOLAT Laëtitia donne pouvoir à GREA Pascale

Absents : PIGNARD Laurence

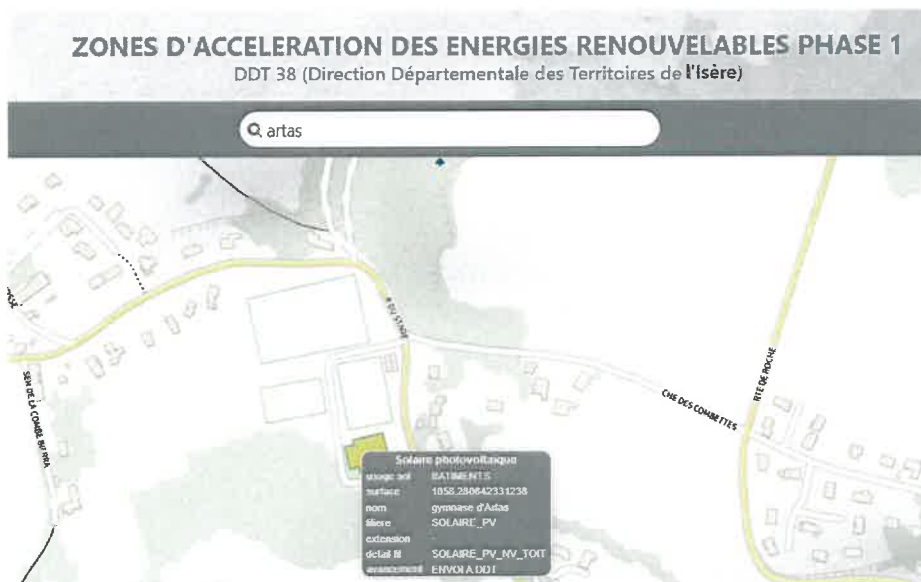
Secrétaire de séance : LAMOURY Michelle **Rédacteur du compte rendu :** NATIVEL Isabelle

AVIS CONFORME - ZAE nR

Vu la délibération n° D2023-12-13-01 en date du 13 décembre 2023 définissant la Zone d'Accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) pour la commune d'ARTAS,

Vu le projet d'arrêté portant arrêt de la cartographie des ZAE nR ainsi que de leurs ouvrages connexes sur le territoire départemental transmis par la préfecture de l'Isère, Direction Départementale des Territoires, en date du 11 juillet 2024

Considérant que la zone retenue pour la commune d'ARTAS correspond à celle définie par la délibération précitée :



Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **EMET un avis conforme** sur le projet d'arrêté portant arrêt de la cartographie des ZAEnR ainsi que de leurs ouvrages connexes sur le territoire départemental

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
M. SIMONDANT

La secrétaire de séance
M. LAMOURY



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name M. LAMOURY mentioned in the text above.